



Le Courgisien

Journal de Courgis
Edition Décembre 2019

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui je ne vais pas vous parler de budget ni de travaux ou de projets pour le village, je laisserai à mon successeur et à son équipe le soin de le faire.

En effet, comme je l'ai déjà annoncé, j'ai décidé de ne pas me représenter aux prochaines élections municipales de mars 2020 pour me consacrer pleinement à un projet personnel. Je resterai bien évidemment disponible si la future équipe communale avait des questions, et continuerai certainement à participer à la vie de Courgis d'une manière différente.

Je profite de cette dernière édition du journal du bureau communication du conseil actuel pour vous dire au revoir, non sans une certaine émotion, car j'ai été très fier de vous représenter pendant toutes ces années au service de la commune.

Les fonctions de Maire, si on les prend à cœur comme cela aura été mon cas, sont passionnantes et prenantes. Il faut être impliqué à 100%, faire preuve d'empathie, ne pas juger et rester fidèle à ses convictions.

Je ne ferai pas de bilan chiffré de mes mandats successifs de conseiller, d'adjoint ou de Maire, mais j'espère que vous avez tous vu le village évoluer et s'embellir au fil des années, et pu constater que les travaux nécessaires avaient été accomplis.

J'estime qu'il serait important que tout habitant d'une commune ait l'opportunité de s'investir une fois dans sa vie au sein d'une équipe municipale pour comprendre le fonctionnement et les contraintes de la gestion d'une commune. Et j'encourage donc chacun d'entre vous à se présenter à l'échéance de mars prochain.

Mon mandat n'étant pas encore tout à fait terminé, je vous invite d'ores et déjà à la cérémonie des vœux du conseil municipal le 10 janvier prochain, conseil municipal que je tiens d'ailleurs à remercier et à féliciter pour son implication durant cet exercice.

D'ici-là, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Votre dévoué,

Alain Dupré

LES TRAVAUX



La dissimulation du réseau électrique

La 2ème tranche rue du Four Banal a été réceptionnée le 21 novembre, cette tranche a fait l'objet de nombreuses réunions de chantier. Les routes sont étroites, à la rue du Four Banal s'est ajouté le début de la rue Jeannette Rousseau, la rue Larminat et la rue de Bois d'YVER, ce qui fut une réalisation de travaux difficile pour l'entreprise SOMELEC.

Eclairage public

Quelques travaux de modification et de réparation vont être effectués prochainement afin d'améliorer l'éclairage public, soit :

- La rénovation de 2 armoires d'éclairage public rue Joseph Deschamps et rue des Fossés
- L'implantation d'un mât solaire dans la rue des Boulangers (photo du projet ci-contre)
- Le déplacement d'un mât + luminaire (angle de la Grande Rue / Passage du Four) pour repose sur déviation / rue du Champ Férié
- Remplacement de la lampe SHP existante (Place de l'Eglise devant chez Mme Thierri) par la lanterne suspendue provenant de la déviation
- Repose du luminaire en haut de la Grande Rue Nicolas Droin



Des illuminations nouvelles pour cette fin d'année

Une guirlande qui traverse le haut de la Grande Rue Nicolas Droin, permettant aux automobilistes qui prennent la déviation de voir que Courgis est bien décoré pour les fêtes de fin d'année, a été installée. Avec les autres décors, notre village prend un nouveau visage en ce début décembre 2019.

Nous espérons que l'embellissement de notre commune vous plaise et vous souhaitons un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Aménagement autour du Lavoir



L'aménagement du lavoir continue, plantation de pelouse, agrandissement du site coté ile et pour terminer 2 buses vont être placées à la sortie du lavoir et de l'étang pour faciliter la circulation autour de celui-ci.



Les chemins et la voirie

Cette année, une partie du budget a été consacré aux chemins et à la voirie :

- Rue Jeannette Rousseau et des Fossés pour la voirie
- bicouche, à la déviation, rue du Bassin, autour de l'église et le Carroué
- Rénovation chemin du tête et des Belletins.

Les lagunes sont en réfection



Les travaux des lagunes ont commencé à la fin du mois d'octobre. Dans un premier temps l'entreprise Valterra s'est occupée de retirer les boues polluées du bassin n°1, par un transfert vers des chaussettes pour un traitement avec des plantes dépolluantes. Elle a également curé le bassin n°2, les boues non polluées ont été transportées pour un épandage à la ferme de Charmelieu.

Puis l'entreprise ERSE a pris le relais pour construire dans le bassin n°1 le lagunage « nouvelle génération » par une plantation de roseaux.

Le service assainissement a été transféré à la Communauté de Communes en 2018. Les travaux, bien que subventionnés impliquent une augmentation du tarif de 2€ le m³ à 2€25 l'année 2020.

Si, tout se passe bien, les travaux seront terminés au mois de février 2020.

Travaux sur la toiture de l'Eglise



Le 9 janvier prochain, la Commission d'appel d'offre va se réunir afin de choisir la ou les entreprises qui vont réaliser les futurs travaux de l'église : maçonnerie, charpente et couverture.

Une fois les travaux effectués, la nouvelle toiture aura une durée de vie d'environ une centaine d'années.

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous rappelons qu'il est possible de verser des dons à la Fondation du Patrimoine, ce qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du don versé.

Le cimetière

Le Conseil Municipal a décidé en début d'année 2019 de réaliser un audit avec l'entreprise Ad Vitam pour réaliser 3 analyses sur le cimetière pour un montant de 15 600 €.

Les trois analyses sont :

- Analyse géographique : équipement obligatoire, tombe abandonnée, accessibilité
- Analyse Administrative : outil de gestion, compétence, règlement
- Analyse démographique : disponibilité, besoin en place, besoin cinéraire



Les Manifestations passées

Vide grenier bien organisé par Courgis Animations

Ce vide grenier organisé le 30 juin par l'association Courgis Animations fut une réelle réussite.

Tout a été pensé!!!!!! Les brocanteurs ont été accueillis tôt le matin, avec le café et les croissants, une restauration sur place ainsi que des boissons diverses et glaces italiennes ont permis de régaler les visiteurs et les brocanteurs.



Le groupe de musique BLIND TEST a animé tout au long de la journée, pour le plaisir de chacun.



Le site du lavoir est un endroit réellement conçu pour organiser des manifestations.

Des poubelles placées sur le site, et un WC sec ont permis de laisser le site propre tout au long de la journée, les chineurs et les brocanteurs ont apprécié, et remercié l'association pour cette organisation.

Malgré cette longue journée caniculaire, tout le matériel a été rendu à la mairie à la fin de la manifestation, Bravo mesdames.



LA PEULEE : Une deuxième édition réussie



Le 12 Octobre dernier, initialement prévu sur la place de l'église, le repas de fin de vendange connu sous le nom de Peulée a eu lieu à la salle des fêtes en raison de la météo. Ce qui n'a pas empêché le succès de la manifestation. Un bon repas bien arrosé avec du bourru et des bons vins sur demande et une excellente ambiance ont fait la réussite de la deuxième Peulée de Courgis.

Ainsi les vendanges 2019 se sont bien terminées dans la joie et la bonne humeur, malgré une salle des fêtes où subsiste un problème d'acoustique qui provoque un écho ne favorisant pas la compréhension de son interlocuteur dans une discussion. Mais, malgré le brouhaha ambiant, la bonne humeur est restée jusqu'au bout de ce repas et tous les participants en garderont un bon souvenir et se donnent rendez-vous l'année prochaine pour une troisième édition de la Peulée.

Sorcières et monstres ont fêté HALLOWEEN



Ce jeudi 31 octobre à la tombée de la nuit, il fallait être bien courageux pour oser sortir dans Courgis.

Non... ! Ce n'était pas la pluie qui elle s'était enfin arrêtée de tomber vers 17h30..., mais de nombreuses créatures sombres, balafrées, faisant tout aussi peur les unes que les autres..., qui ont envahi les rues de notre village habituellement si paisible.

En y regardant de plus près, de nombreux enfants et adultes étaient déguisés pour Halloween !

Cette année, Courgis animations a souhaité donner rendez-vous à tous les monstres pour célébrer ensemble cette fête très appréciée des enfants.

Une balade nocturne réussie qui s'est conclue par un apéritif offert par l'association et le partage du butin bien évidemment !

Un grand merci aux habitants qui ont préféré gâter les enfants que de se voir jeter un sort...

Commémoration du 11 novembre



Une trentaine de personnes se sont regroupées autour de notre monument aux morts afin de commémorer le 101^{ème} anniversaire de la signature de l'armistice de la Grande Guerre. Messieurs Michel Delinotte et Raymond Begum ont déposé la traditionnelle gerbe de fleurs au pied du monument. Ensuite Monsieur le Maire a lu le discours.

A noter que cette commémoration est la dernière présidée par notre Maire comme il a pu le rappeler au début de son discours. La cérémonie terminée, tout le monde a pu monter à la Salle des Fêtes pour finir la matinée autour d'un petit verre. Cela a permis de se réchauffer un peu bien que le temps qui ait été clément avec nous.

Quand le Beaujolais s'invite au pays du Chablis



Cette troisième édition de la Soirée Beaujolais a connu un record d'affluence puisque la Salle des Fêtes était comble.

Ce 21 novembre dernier, environ 80 personnes se sont rassemblées afin de goûter le Beaujolais nouveau et déguster les assiettes de bonnes charcuteries préparées par l'Association de Saint Vincent de Courgis.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance toujours aussi festive que les années précédentes.

Rendez-vous l'année prochaine le 19 novembre pour le nouveau millésime.

Il est venu !



Il tient à cœur à l'association de Courgis Animations d'offrir une fête de Noël aux enfants.

Ceux-ci se sont donc réunis ce dimanche 15 décembre en début d'après-midi pour cuisiner des petites gourmandises. Petites et grandes mains ont modelé, touillé, pâtissé... jusqu'à ce que les habitants qui le souhaitaient viennent déguster tout cela.

Les enfants ont ensuite chanté (très, très bien) une certaine chanson qui a fait apparaître le Père-Noël chargé de chocolats.

Des paires d'yeux ont brillé...

Quel joli moment, simple, convivial, chaleureux !

Manifestations à venir

19/12/2019 : Bûche de Noël des Aînés

10/01/2020 : Vœux du Maire à 18h30 à la Salle des Fêtes

11 et 12/01/2020 : Représentations théâtrales de la Gidouille à la Salle des Fêtes

01/2020 : Manifestation des Aînés à définir

18/01/2020 : Saint Vincent de Courgis

02/02/2020 : Saint Vincent Tournante du Chablisien à Béru

L'Association Saint Vincent de Courgis émet l'idée de proposer un service de bus pour se rendre à la Saint Vincent de Béru le dimanche 02/02/2020. Celle-ci sera concrétisée si le nombre d'inscrits est suffisants.



FETE DE LA SAINT VINCENT 2020 à COURGIS

L'association de la Saint Vincent de Courgis, présidée par Stéphane GROSSOT vous invite à venir fêter la Saint Vincent le SAMEDI 18 JANVIER 2020

DEROULEMENT de la JOURNEE

Ouvert à tous 10 h 00 Eglise de Courgis : Accueil Vin chaud
10 h 30 **Messe**
11 h 30 **Vin d'honneur** chez la Marraine de la St Vincent 2020
Jean Jacques et Isabelle POINSOT – 1 rue Chantemerle

Sur Inscription 13 h 00 **Banquet à la salle des fêtes :**

Apéritif offert par l'Association avec amuse bouches
Salade de Pétoncles
Feuilleté de Ris de Veau
Trou Bourguignon
Suprême de Pintade aux Girolles
Salade, Plateau de fromages de Bourgogne
Omelette Norvégienne

Pensez à amener vos vins

Ouvert à tous 19 h 00 **Bal** à la Salle des Fêtes (entrée gratuite)

PRIX DU REPAS : 38 €

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous rapidement !

Enregistrement des inscriptions dans l'ordre de réception des coupons réponses accompagnés des règlements.

Clôture des inscriptions au plus tard le 6 janvier 2020, ou dès que la salle est remplie

VEZ NOMBREUX !

Interview d'Alain Dupré



Comment es-tu arrivé à la Mairie de Courgis ?

Pour mon premier mandat, je me suis présenté seul, car je n'étais pas en accord avec les idées de la liste qui se présentait. J'ai été élu conseiller avec un grand nombre de voix. J'étais dans l'opposition, mais une opposition constructive. Et du fait de mon implication, Catherine Bouc m'a nommé adjoint en cours de mandat.

Au deuxième mandat, je me suis présenté en face de la nouvelle liste, avec une équipe de quatre autres candidats, car je voulais autre chose pour le village. Et au final, j'ai été élu Maire au bout de 3 tours.

Ca aura été un mandat agréable, avec peu de conflits, et avec notamment l'organisation de la Saint Vincent tournante du Chablisien.

Pour le troisième mandat, j'ai monté mon équipe, pièce par pièce et j'étais très motivé car j'avais encore plein de projets. J'aurai eu aussi globalement de très bons moments. Même si c'est peut-être le mandat où j'ai vraiment pris conscience qu'être Maire d'une commune, c'est aussi devenir un manager qui doit gérer ses adjoints, son conseil, ainsi que les employés communaux. Ce n'est pas toujours de tout repos. Aujourd'hui j'ai encore de la motivation mais je n'ai plus le temps en raison de mes nouveaux objectifs avec mes enfants qui sont revenus travailler avec moi. Depuis qu'on a arrêté la coopérative c'est très lourd administrativement.

Quelle a été ta plus grande déception ?

La plus grande, et celle qui a fait que définitivement j'ai décidé de ne pas me représenter, a été la fermeture de l'école. Malgré quatre ou cinq réunions avec la Directrice de l'inspection d'académie, nous n'avons pas eu gain de cause. Nous n'avons pas eu d'appui politique non plus, car il faut savoir que si on ne fermait pas Courgis, cela aurait impliqué de fermer une classe à Chablis. Donc dans tous les cas ça aurait posé un problème. Et la décision finale de l'académie a été de privilégier Chablis.

As-tu des dossiers pour lesquels tu ressens de la fierté ?

Pas en particulier, presque tous les dossiers ont été compliqués. Par exemple les lagunes, la première fois qu'on a évoqué le sujet, j'étais adjoint, donc cela fait maintenant plus de 15 ans que ce dossier est engagé. Les travaux n'ont commencé que récemment. C'est très long.

L'église ça fait aussi maintenant 4 ans qu'on est dessus, et ça va durer encore longtemps. La maison Martin, dossier qui a duré un certain temps également, et qui a nécessité d'aller voir un avocat à Dijon spécialisé dans l'urbanisme. Je ne voulais pas qu'elle soit détruite, et j'ai tout tenté, en vain, pour qu'elle puisse être rachetée, car pour de nombreux Courgisien, elle représente des souvenirs : c'était l'ancien "café Quittot".

Dans ce dossier, comme dans beaucoup d'autres, on a parfois l'impression qu'on n'est pas aidé par les pouvoirs publics. Il faut souvent avoir le courage de prendre des décisions pour la Commune, même si elles ne sont pas faciles à prendre. Pour ma part je n'ai jamais eu peur de mes responsabilités, même lorsqu'on sait qu'en France, tous les ans, une dizaine de Maires se retrouve en prison. Il faut rester dans la légalité quand on prend des décisions et rester intègre et honnête.

Après réflexion, un dossier me tenait particulièrement à coeur, et je suis fier de l'avoir mené : la réhabilitation de la salle des fêtes, avec l'éboulement du vieux bâtiment attenant et la création d'un parking.

Avant d'être Maire, en 1989, j'ai récupéré la Saint-Vincent de Courgis, et m'en suis occupé, avec l'aide de Catherine qui avait repris la suite, pendant très longtemps. C'est ce qui m'a donné envie de m'occuper de ce projet, pour rassembler les gens de Courgis. Pour être Maire il faut aimer les gens, faire preuve d'ouverture,

ne pas être rancunier avec ceux qui vous critiquent, et continuer à œuvrer pour l'ensemble des habitants, même ceux à qui on ne dit plus forcément bonjour. Dans un petit village comme le notre, toutes les initiatives pour organiser des manifestations sont les bienvenues, et il faut les favoriser.

Une autre de mes fiertés, c'est de n'avoir jamais rien signé sans avoir consulté mes conseillers, bien que j'en aie le pouvoir, contrairement à ce que peuvent faire certains Maires.

Quel projet aurais-tu voulu mener à terme ?

Encore une fois, les lagunes. J'aurais bien voulu qu'elles soient terminées, car nous avons, avec Bernadette et le Conseil beaucoup travaillé dessus. Aujourd'hui, c'est la communauté de Communes qui a repris la compétence, on peut juste essayer de réduire au mieux l'impact financier pour les habitants du village. Et dans une commune, un projet pousse l'autre, en fonction des priorités du moment. Dès que le budget nous le permet, on attaque le suivant : église, enfouissement des lignes électriques (initié par Jean-Robert Dufour), réfection de la voirie et des chemins, les abords du lavoir, etc... C'est le côté vivant d'une Commune.

Ce que j'ai toujours eu à l'esprit pendant mes 2 mandats de Maire, c'est que les projets se fassent en restant humble, en respectant le budget communal, sans augmenter les impôts, et sans endetter la Commune. Hormis pour l'église aujourd'hui, il n'y a pas d'emprunts en cours. Je suis dans la continuité des anciens Maires de Courgis à ce niveau-là, eux non plus n'ont jamais endetté le village, et depuis plus de 19 ans, le taux d'imposition à Courgis n'a pas augmenté.

Qu'as-tu subi le plus à contrecœur ?

Le Plan de Prévention des risques du Chablisien, sans aucun doute. Il consiste à ne pas pouvoir construire plus de 50% de la surface totale de son terrain. C'est pénalisant pour ceux qui se sentent à l'étroit et qui veulent faire une extension. A l'époque, j'ai refusé de le signer, c'est le Préfet qui l'a fait à ma place.

Que t'on apportés ces 2 mandats de Maire sur le plan personnel ?

Une grande richesse humaine. Rencontrer des gens. De tous horizons : des gens de Courgis, des préfets, des conseillers départementaux, des Ministres.

As-tu vécu des moments de découragement ?

Encore une fois, la fermeture de l'école. J'avais vécu une première fermeture il y a quelques années, là c'était la deuxième, alors qu'une école, c'est la vie du village.

Je me suis même posé la question de démissionner. Pour faire face à mes responsabilités, j'ai décidé de continuer. Mais il est vrai que ça a pesé dans la décision de ne pas me représenter aux prochaines élections.

Quel avenir vois-tu pour le village avec l'arrivée de toutes les Communautés de Communes ?

De moins en moins de compétences, les communes vont être là pour les ennuis, les Maires décideront de moins en moins. Aujourd'hui déjà, l'assainissement, l'école, les ordures ménagères ne sont plus dans nos prérogatives.

Le rôle du Maire sera de rassembler les gens du village pour qu'il perdure, et que les habitants continuent à se connaître. Ce ne sera pas facile car il n'y a plus d'école à Courgis pour maintenir ce lien. Dans une petite Commune, on n'a pas à faire de politique. On doit défendre sa population. Pour ma part je n'ai jamais eu d'étiquette.

Quel conseil pourrais-tu donner à ton successeur ?

D'aimer les habitants de Courgis. Et qu'il ait la possibilité de continuer tout ce qui a été initié auparavant.

Informations diverses

Etat civil

Elles, ils nous ont quittés :

-M ROUX Jean-Marc le 17/09/2019

-Mme MAINGONNAT née RACE Janine le 23/09/2019

-Mme GUDIN née THOMAS Annie le 11/10/2019

Horaires de la Mairie

Lundi fermé

Mardi 7h30 à 11h30

Mercredi fermé

Jeudi 7h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Vendredi fermeture au public

Samedi et Dimanche fermé

Téléphone : 03 86 41 45 49

Mail : mairie-courgis@wanadoo.fr

Horaires de la Déchèterie

	Chablis	Maligny
Lundi-Mardi	13h30-17h00	08h30-12h00
Mercredi – Jeudi	08h30-12h00	13h30-17h00
Vendredi - Samedi	08h30-12h00 et 13h30-17h00	

Fermeture les Dimanches et jours fériés

Location de la Salle des Fêtes

Tarif location Habitants de Courgis : 100.00€

Caution nuisance sonore et fumée : 250.00€

Caution ménage et tri des déchets : 250.00€

Location de la vaisselle : 30€

Tarif location Personnes extérieures : 130.00€



Prêt des tables : prenez en soin

Il a été constaté qu'au retour des tables et bancs offerts par la St Vincent 2012 et prêtés gracieusement aux Courgisiens et aux associations, certaines étaient sales ou dégradées.

Le Conseil a donc décidé de tout contrôler au retour de ceux-ci et a instauré une nouvelle règle : qui casse remplace.

Un rappel



Un point sur l'eau

Le niveau des rivières et des ruisseaux a conduit la préfecture à restreindre l'usage de l'eau.

Qu'en est-il des nappes phréatiques ?

Au 1^{er} octobre leurs niveaux étaient inférieurs à 2018, et la baisse sera effective jusqu'à fin novembre. Les pluies annoncées profiteront à la végétation, mais pas aux nappes les plus profondes qui continueront à se vider jusqu'à fin novembre.



En France, la nappe phréatique de la Beauce couvre 3000km² soit 6 départements, c'est la plus vaste.

Dans l'est, la plus importante est de 35 milliards de mètres cubes, sur la seule partie Alsacienne.

Les nappes phréatiques se trouvent près de la surface et sont réalimentées au moment des pluies ou des crues.

Les eaux souterraines, regroupent l'eau stockée dans les zones aquifères, « terre perméable ». Elles forment des nappes qui peuvent se trouver à plusieurs centaines de mètres de profondeur et l'eau provient des phénomènes d'infiltration.

Analyse eau



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 4 novembre 2019

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE COURGIS
Mairie
89800 COURGIS

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

COURGIS

Type	Code	Nom	
Prélèvement	00112045		Prélevé le : mardi 29 octobre 2019 à 10h59
Unité de gestion	0057	COURGIS	par : ROMAIN ROUSSELET
Installation	UDI 000492	COURGIS	Type visite : D1
Point de surveillance	P 0000000492	CENTRE COURGIS	Type d'eau : T
Localisation exacte	5 RUE DE LA FONTAINE GERRY		Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET
Commune	COURGIS		

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	14,9 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,21 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,25 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type de l'analyse : D1NO3 Code SISE de l'analyse : 00111549 Référence laboratoire : LSE1910-24349

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Odeur (qualitatif)	0				
Saveur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	0,22 NFU				2,00
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,87 unité pH			6,50	9,00

INFORMATION DU PUBLIC: les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les mairies dans les 2 jours après réception (art D 1321-104 du Code de la Santé publique)
ARS Bourgogne-Franche-Comté
3, rue Jehan Pinard - 89000 AUXERRE
Standard : 0 808 807 107

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	464 µS/cm			200,00	1100,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrates (en NO ₃)	20,4 mg/L		50,00		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	12 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00112045)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,


 Bruno BARDOS

Le « lac » de Courgis a retrouvé son niveau après la sécheresse de l'été 2019



Le « lac » issu de l'écoulement du lavoir vu pendant la sécheresse le 1^{er} Octobre 2019 sur la première photo, a retrouvé son niveau normal le 30 Octobre 2019 sur la deuxième. Une sécheresse sévère que l'on a pu mesurer à Courgis avec ce point d'eau qui suit le lavoir et l'îlot qui se trouve au milieu permettant de voir le niveau d'eau. Ces deux photos ont été prises du chemin des sanguinots un peu avant la station d'épuration. Les pluies abondantes que nous connaissons depuis quelques temps ont bien mis un terme à une sécheresse particulièrement importante cette année.



Presbytere cherche locataire

Suite au départ de Monsieur Peter, locataire du presbytere, celui-ci est à nouveau libre comme l'air.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le Maire ou sa Secrétaire.

Les élections



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le 22 mars 2020. C'est ce que précise un décret publié au Journal Officiel du 5 septembre 2019. Le jour du scrutin, les bureaux de vote pourront être ouverts jusqu'à 20 heures.

A savoir : Les demandes d'inscription sur les listes électorales pour participer à ce scrutin devront être déposées au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Passages de Grues et première neige: L'HIVER ARRIVE...



Des grues nombreuses sont passées au-dessus de Courgis, descendant vers le Sud. Coïncidence ? Quelques jours après, la neige a fait son apparition. Certes, pas de quoi ouvrir les pistes de ski et les remontées mécaniques, mais une fine couche, un saupoudrage qui a donné des airs d'hiver au paysage.

A savoir si l'hiver sera aussi froid que l'été a été chaud, c'est la question qui est en suspend. Le passé nous indique que la précocité de la neige ne veut rien dire car en 1973, il avait neigé fortement à la mi-novembre mais plus du tout ensuite. Alors, qui vivra verra et adviene que pourra...



Ces objets vous attendent à la mairie

Clé retrouvée au lavoir

Objets perdus



Manteaux retrouvés à la salle des fêtes

Et un dentier oublié au point 

Concert de trompettes au-dessus de Courgis

Le 8 Novembre dernier, bon nombre de personnes purent observer et surtout entendre les grues traverser notre ciel. En effet, des milliers de grues (près de 160000 recensées par la LPO) ont pris leurs vols pour leurs migrations hivernales. Celles-ci sont reparties du Nord de l'Europe pour faire une halte au lac du Der en attendant des conditions favorables pour continuer leurs trajets dans des endroits plus chauds. Il faut noter que les grues ne migrent pas à cause du froid mais à cause du manque de nourriture.



La LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) a mis en place une base de données participative pour permettre aux particuliers de les aider à recenser toutes les observations (lieux, nombres, photos, ...).

Si vous voulez apporter votre aide, il suffit de se connecter au site faune-yonne.org.

Elles sont désormais en Espagne et maintenant on doit attendre le printemps pour les apercevoir de nouveau et ainsi les entendre trompéter.

Une formation pour utiliser un défibrillateur

Cette formation a eu lieu le 26 novembre au pôle jeunesse de Chablis avec les deux référents de la commune de Courgis, Stéphane Boulle et Eric Bailly.



La réunion a commencé par un rappel de techniques apprises lors d'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours), à savoir commencer par estimer l'état de la personne à secourir, voir si elle ventile, la mettre éventuellement en Position Latérale de Sécurité (PLS), avant de décider de l'emploi du D.A. ou D.S.A. (défibrillateur automatique ou semi-automatique) si la victime ne respire pas.

Commencer un massage cardiaque et installer le défibrillateur, puis le mettre en marche et suivre les instructions données par l'appareil.

Cet instrument nous demande de nous écarter de la victime avant d'envoyer un choc électrique. Après quoi il nous demande de reprendre le massage cardiaque. Il faudra poursuivre ce dernier jusqu'à l'arrivée des secours.

Un défibrillateur va être installé à l'extérieur de la salle des fêtes ou de la Mairie. En souhaitant que nous n'ayons pas à l'utiliser, si besoin est, nous pouvons le faire et sauver des vies.

Pour les prochains journaux, n'hésitez pas !

Si vous aussi vous souhaitez faire publier un article lors de nos prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse mail :

journal.courgis@gmail.com

Nous espérons que la lecture de cette édition vous a plu.

Toute l'équipe de votre journal vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2020.



Nous tenons particulièrement à remercier Alain BRADU pour toutes les photos qu'il nous a transmises afin d'illustrer les journaux que nous vous avons proposés.

Éric BAILLY, Bernadette CHANCEL, Renaud HEIMBOURGER, Kristof LE ROUX et Annie RACE ont eu plaisir d'échanger les nouvelles du village avec vous, durant ce mandat qui se termine avec cette dernière édition pour nous au sein de cette commission.

Merci et

Meilleurs vœux 2020

